



DESTINATAIRE		AUTORISATION
Bourgmestre	x	en matière de signalisation des chantiers et obstacles <u>(Art.78.1.1 du Code de la Route)</u>
Entrepreneur	x	
Particulier		
Pompiers	x	
Tec Namur / Lux	x	

Le Commissaire de police, délégué par Madame la Bourgmestre de la Commune de Houyet, autorise

Entreprise :	Socogetra / Besix Avenue des Communautés n°100 à 1200 Bruxelles
Téléphone	0479/514561 conducteur chantier
Type d'occupation voie publique :	Fermeture complète de voirie en raison de la rénovation d'un pont
Endroit(s) :	5560 Houyet (Gendron) rue du Pont de Gendron – N910 Bk 8.365
Période d'occupation :	Du 29/04/2024 au 21/05/2024

Chantier de	2 ^{ème} catégorie	gênant	fortement	la circulation
-------------	----------------------------	--------	-----------	----------------

X à placer la signalisation routière telle qu'elle est imposée par l'Arrêté du Gouvernement wallon du 16/12/2020 relatif à la signalisation des chantiers et des obstacles sur la voie publique (M.B du 11/02/2021), à l'exclusion de toute autre. *NB) Pour les travaux faisant l'objet d'une interdiction de stationner : La signalisation sera matérialisée par le placement de signaux E1 avec additionnel de durée et flèches de type X. Elle sera placée par vos soins 24 heures avant le début des travaux.*

Voir fiche de signalisation en annexe

à dévier la circulation par l'itinéraire ci-après : voir fiche en annexe

La signalisation qui en raison de l'évolution des travaux ou de leur interruption n'est plus justifiée devra être enlevée ou efficacement masquée. La signalisation doit être placée dans les conditions définies par l'A.G.W du 16.12.2020 et notamment être réfléchissante ou à éclairage propre. Elle doit toujours être maintenue propre et stable.

Rochefort le 24/04/2024

Commune de Houyet	Service Travaux 082/666995 Responsable : MASSINON Christophe 0477/779402 travaux@houyet.be
Zone de Police Lesse et Lhomme	Inspecteur Principal DION Jean Marc Service circulation : 084/374266 - 0474/979911 Jean-Marc.Dion@police.belgium.eu Zp.lesseetlhomme.circulation@police.belgium.eu
Responsable signalisation	SIGNAROUTE – Mr KENAN Alan 0470/460662 081/510680